

MAIRIE DU CANNET

Service :

Musée

À PUBLIER

DU : 21/12/24

AU : 2/03/25

**DECISION** 05-2024

RECU EN PREFECTURE  
Le : 21/12/24

**MODIFICATION TARIFICATION PRODUITS DU MUSEE BONNARD**

Notamment les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatifs à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux ;

- VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;
- VU la convention constitutive entre la Ville du CANNET, L'Office de Tourisme de la Commune « Le Cannet Côte d'Azur » et le GIP ;
- VU la délibération n° 5 du 23 février 2018 portant création de la régie et annexée de ses tarifs, modifiée par décisions du 24 septembre 2019 et 01x2020 du 6 janvier 2020,
- VU la délibération n° 10 du 25 mars 2022 actant les tarifs « billetterie » « produits boutique » du musée Bonnard, modifiée et complétée par décision 01-2022 du 02 mai 2022 et 06-2024 du 07 novembre 2024,
- ATTENDU qu'il s'avère nécessaire de compléter la grille de prix de vente des produits,
- AGISSANT par application des pouvoirs du Directeur du GIP conférés par délibération N° 3 du 4 août 2023,

**DECIDE**

ARTICLE 1 : De pratiquer des remises de 5% sur la librairie exception faite du/des catalogues édités sur l'exercice en cours et de 25% sur une sélection de produits de la boutique sauf la carterie et papeterie, pendant la période de Noël et les périodes de soldes.

ARTICLE 2 : De pratiquer des remises de 5% sur la librairie et de 10% sur l'ensemble des produits de la boutique aux membres adhérents de l'Association *Les Amis du musée Bonnard* sur présentation de la carte en cours de validité.

ARTICLE 3 : Les autres tarifs sont inchangés.

ARTICLE 4 : Le Directeur du GIP et le comptable public du GIP sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution de la présente décision.

Fait à Le Cannet, Le

29 NOV. 2024

Le Directeur Général du GIP

  
François LUPPINO